

## OBTENTION DE VISA – CANADA

Nous souhaitons vous informer que les ressortissants autrichiens, allemands et suisses ont besoin d'une Autorisation de Voyage Électronique (appelée AVE ou ETA) pour l'entrée ou le transit sur le territoire Canadien par voie aérienne (mais non par voie maritime ou routière). L'ETA est valable à partir de sa date de délivrance pendant au maximum 5 ans, sans dépasser la date de validité du passeport.

La demande d'ETA peut être organisée par le partenaire contractuel d'Eurotours ou par vous-même.

Il est recommandé d'effectuer la demande de visa au plus tôt 3 mois avant l'entrée sur le territoire. Le traitement prend environ 1 semaine.

### 1. Obtention du visa par l'intermédiaire du partenaire contractuel d'Eurotours

- En Autriche : ÖVKG Österreichische Visa und Konsular Gesellschaft mbH  
Téléphone : +43 1 361 55 20 60  
E-mail: [wien@oevkg.at](mailto:wien@oevkg.at)  
POUR UNE RÉSERVATION EN LIGNE Lien:  
<https://oevkg.at/client/eurotours>
- En Allemagne : DVKG – Deutsche Visa und Konsular Gesellschaft mbH  
Téléphone : +49 30 2576 4860  
E-mail : [berlin@dvkg.de](mailto:berlin@dvkg.de)  
Pour UNE RÉSERVATION EN LIGNE Lien :  
<https://dvkg.de/client/eurotours>
- En Suisse : AVS – All Visum Service GmbH  
Téléphone : +41 31 372 05 75  
E-mail : [bern@allvisumservice.ch](mailto:bern@allvisumservice.ch)  
Site Internet : <https://www.allvisumservice.ch/de/>

Remarque : lors de la réservation de votre visa, veuillez toujours indiquer que vous êtes client d'Eurotours !

Notre partenaire contractuel vous enverra toutes les informations actuelles relatives aux frais et aux documents nécessaires.

Vous pouvez contacter notre partenaire contractuel par téléphone ou par e-mail, en semaine, du lundi au vendredi.

Pour la demande d'ETA, vous aurez besoin :

du bon de commande et de l'aide au remplissage

Vous pouvez les obtenir sur demande auprès de notre partenaire.

d'une copie ou d'un scan de la page du passeport

copie couleur ou scan lisible de la page d'identification (1re page) de votre passeport

Votre passeport doit être valable pendant au moins 6 mois après le départ

d'une confirmation de réservation

Important :

si vous avez besoin d'un ETA de tourisme, veuillez contacter notre partenaire contractuel au sujet des documents nécessaires, tels que les procédures à suivre.

Veillez noter que des réglementations et des coûts différents s'appliquent pour les ressortissants d'autres pays, merci de vous renseigner au préalable à ce sujet.

Remarques générales pour les voyageurs :

l'entrée sur le territoire peut être refusée par les autorités canadiennes si le voyageur s'est rendu, durant les 3 derniers mois avant son entrée sur le territoire canadien, dans l'un des pays suivants :

- Guinée
- Sierra Leone

## 2. OBTENTION AUTONOME

Dans le cas où vous vous chargeriez vous-même de l'obtention de votre ETA, veuillez contacter l'ambassade canadienne concernée afin qu'elle puisse vous informer sur d'autres détails et sur les délais de traitement.

Nous sommes dans l'obligation d'insister expressément sur le fait que nous déclinons toute responsabilité en cas de délivrance ou de rejet d'un visa d'entrée, l'appréciation étant effectuée exclusivement par les autorités étrangères.

**IL EST IMPOSSIBLE DE VOYAGER SANS ETA !**